

secondes, la chemise qu'il venait d'enfiler était à tordre. Et lui avec. Il monta dans la vieille Buick qui avait dû être verte quelque vingt ans auparavant. Sans y croire, il appuya sur le bouton de la climatisation. Rien ne se passa et Bernie jura effroyablement. Il démarra en trombe et fit hurler ses pneus en effectuant un demi-tour pas très catholique en plein carrefour. Il roula pied au plancher vers le quartier est de la ville. Instinctivement, il regarda dans son rétroviseur. La voiture était là, juste derrière lui. Il respira profondément et essaya de concentrer son esprit sur autre chose (Publicité pour la bière *Tuborg* citée par Revaz 1997: 190).

Revaz et Adam considèrent que, dans ce texte, « du point de vue compositionnel, les événements sont relatés linéairement et aucun événement particulier n'est constitué en nœud. Au contraire, une TENSION est créée » (1996: 69). La « tension » évoquée semble en effet attestée par la présence d'un champ lexical extrêmement dense connotant la dimension « passionnelle » de la situation narrée (nervosité du personnage, caractère « étouffant » de la scène); mais ce qui amène les auteurs à considérer que ce texte est dépourvu de « nœud » dépend, selon nous, d'une focalisation excessive sur une modalité particulière de la mise en intrigue qui impliquerait que l'élément nouant la séquence devrait nécessairement prendre la forme du surgissement d'un « événement imprévu » ou d'une « complication ». Françoise Revaz constate cependant que la présence incontestable d'une tension dans ce texte apparaît, pour la plupart des sujets interrogés, comme un critère suffisant pour conclure qu'il s'agit bien d'un « récit » et pour postuler la présence d'une « intrigue » :

En dépit de l'absence de structure narrative, nombre de sujets interrogés à propos de ce texte le considèrent comme un « récit », précisément à cause de la tension dramatique, du « suspense » qui règne. Dans leurs commentaires, on per-

çoit alors nettement la confusion entre la *mise en intrigue*, notion compositionnelle, et la *mise sous tension*, notion sémantique, le terme d'« intrigue » étant le plus souvent utilisé en référence au seul « suspense » (Revaz 1997: 191).

En outre, Revaz constate que, très souvent, les spécialistes du récit ont contribué à entretenir cette confusion: « Dans les analyses narratologiques courantes, on observe le plus souvent une assimilation fâcheuse entre la tension dramatique et la mise en intrigue¹ » (1997: 187). Et cette confusion s'étendrait même à la catégorie des auteurs: « Composer un récit [...] c'est d'abord *nouer et dénouer* une intrigue. Pour de nombreux romanciers, cela revient à organiser la matière romanesque de façon à ce que le texte fasse la "pyramide" (cf. cette réflexion de Flaubert dans une lettre qu'il écrivit à Mme des Genettes en octobre 1879: "Toute œuvre d'art doit avoir un pivot, un sommet, faire la pyramide") » (1997: 182). Françoise Revaz ajoute que « la contrainte d'un mode de composition présentant un point culminant – l'acmé – suivi d'un dénouement, semble si prégnante que lorsque les romanciers, de Flaubert à Robbe-Grillet, décident d'éliminer l'intrigue, ils ne proposent plus que de simples séquences linéaires d'actions et d'événements, débarrassés de toute "dramatisation" » (1997: 182-183).

À la suite de ces commentaires, on est en droit de se demander s'il est véritablement possible de supprimer l'un sans effacer du même coup l'autre terme de cette équation

1. C'est le cas notamment dans cette définition récente de Bronckart: « Si toute histoire racontée mobilise des personnages, impliqués dans des événements organisés dans le successif, on ne peut parler de séquence narrative que lorsque cette organisation est sous-tendue par un processus de *mise en intrigue*. Ce processus consiste à sélectionner et arranger les événements de telle manière qu'ils forment un *tout*, une *histoire* ou *action* complète, ayant un début, un milieu et une fin. Tout actionnel qui est dynamique; à partir d'un état initial équilibré, une *tension* est créée, qui déclenche une ou plusieurs *transformations*, à l'issue desquelles un nouvel état d'équilibre est obtenu » (1996: 222).